

## Les services proposés :

Des agents du CCAS assurent :

- le suivi de votre demande de logement
- l'entrée et la sortie du logement
- l'aide administrative dans les démarches (APL, FSL, LOCA PASS, mobili jeunes, etc...)
- les travaux de maintenance et l'entretien des parties communes
- le soutien dans des difficultés passagères
- des animations ponctuelles dans les résidences



## RÉSIDENCES JEUNES



Des solutions pour résider à Vire Normandie



## La demande de logement :

est téléchargeable sur :

<https://portailcitoyens.virenormandie.fr/demarche/152/2>



Liste des pièces justificatives à joindre à la demande de logement :

- Pièce d'identité recto-verso et pièce d'identité du responsable légal si vous êtes mineur
- Justificatifs de situation (contrat de travail, d'apprentissage, certificat de scolarité, attestation d'inscription à Pôle emploi, convention de stage)
- Justificatifs de ressources (bulletins de salaire, notification de bourses, dernier avis d'imposition, avis de paiement pôle emploi)
- Justificatifs du garant (pièce d'identité recto-verso et dernier avis d'imposition)

Réponse sous 10 jours ouvrés après examen de la demande en commission logement

Scannez pour télécharger la demande de logement



Dossier à adresser :

Par mail à : [pole.jeunes@virenormandie.fr](mailto:pole.jeunes@virenormandie.fr)

ou par courrier : CCAS - Pôle jeunes - place du Château - Vire - 14500 Vire Normandie



Appartements et colocations à proximité du centre-ville

CCAS - Pôle jeunes  
Place du Château - Vire  
14500 Vire Normandie

[pole.jeunes@virenormandie.fr](mailto:pole.jeunes@virenormandie.fr)  
02 31 66 16 16



Scannez pour découvrir la visite virtuelle

Les résidences jeunes sont gérées par le CCAS de Vire Normandie.

Elles accueillent des jeunes de 16 à 25 ans ( jusqu'à 30 ans avec dérogation ) : étudiants, stagiaires, apprentis, salariés.

Les logements sont meublés ou semi-meublés, en location ou en colocation, dans des résidences offrant des services partagés et des espaces de convivialité, à proximité des différents transports.

Tous les logements permettent l'ouverture des droits APL dès le premier mois.

## Résidence les Sablons



30 logements à partir de

**349** € par mois, eau et chauffage compris.

Tarifs en vigueur au 01/07/23

27 studios T1 de 20 m<sup>2</sup>  
1 studio T1 de 26 m<sup>2</sup>  
2 studios T1bis de 34 m<sup>2</sup>

Stagiaire ou essai à l'autonomie :  
Possibilité de location à la semaine  
2 logements meublés/équipés

à partir de **96** €/semaine, toutes charges comprises.



## Résidence le Cotin



41 logements de

**281** € à **476** € par mois  
(en fonction de la superficie)  
toutes charges comprises  
Tarifs en vigueur au 01/07/23

39 studios T1 de 20 m<sup>2</sup>  
1 studio T1 de 26 m<sup>2</sup>  
1 appartement T2 de 30 m<sup>2</sup>

Stagiaire ou essai à l'autonomie :  
Possibilité de location à la semaine  
1 logement meublé/équipé

à partir de **118** €/semaine, toutes charges comprises.

## Résidence les Jardins



2 colocations meublées / équipées

à partir de **261** € par mois  
toutes charges comprises.

Tarifs en vigueur au 01/07/23

2 appartements de 60 m<sup>2</sup>  
comprenant chacun  
3 chambres, 1 séjour,  
1 cuisine, 1 salle de bain.